FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Suivi local du décret n° 2009-780 transport bois ronds
Itinéraires autorisés en région CHAMPAGNE - ARDENNE - 28/02/2011
Localisation de la ressource et des principaux sites de transformation

FRANCE BOIS FORÊT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

FÉDÉRATION FRANCAISE DES PRODUCTEURS DE PÂTE ET CELLULOSE

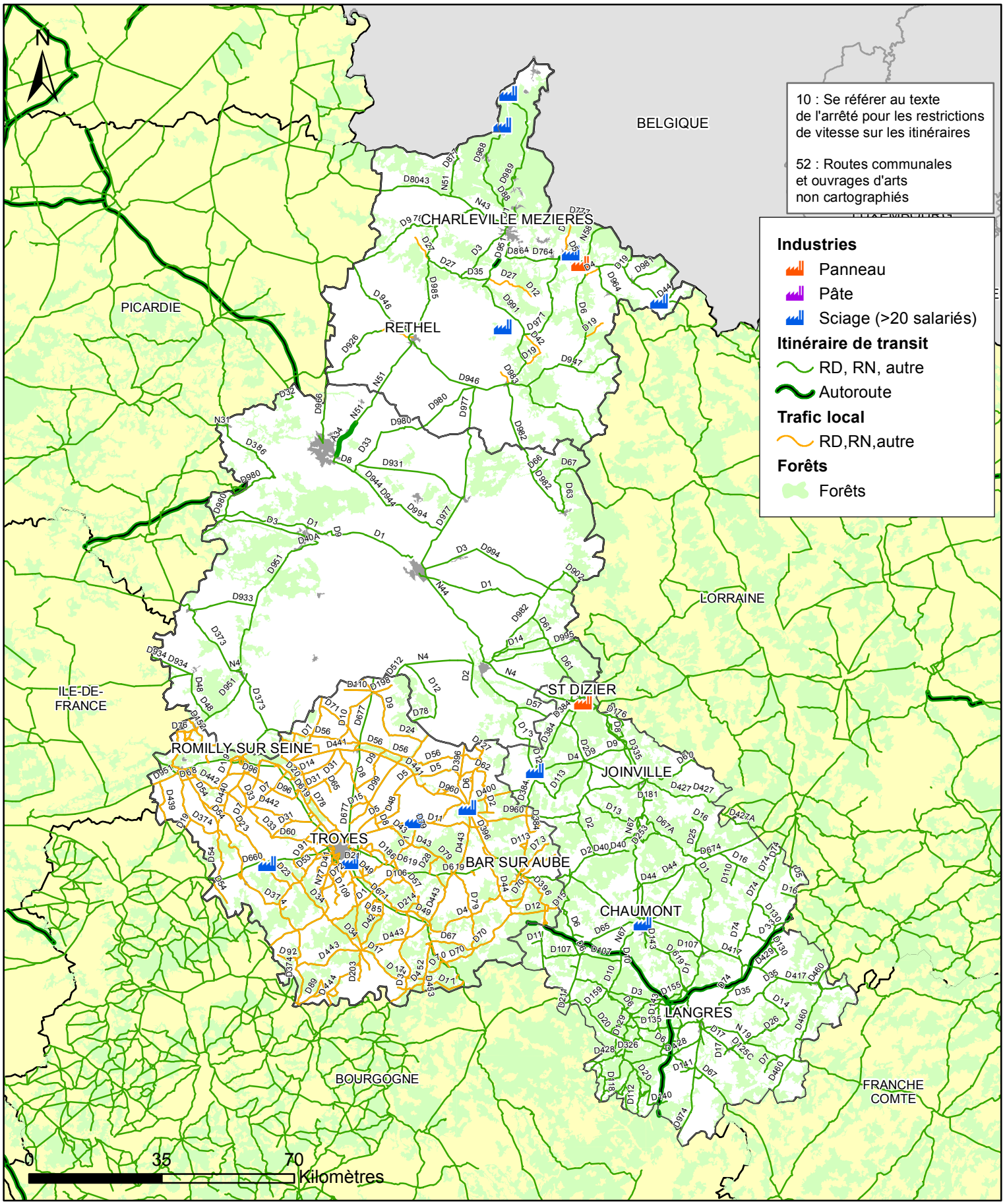

"L'échelle des cartes ne permet pas d'identifier toutes les ruptures d'itinéraires et conditions d'utilisation spécifiques de certains ouvrages d'art ou tronçons de route mentionnées dans les APR".

ROUTE500® - ©IGN Version 1 2010-01-25 ; SESSI 2005 (scieries)

Cette carte est une libre représentation des arrêtés départementaux et ne saurait se substituer aux documents officiels.

FCBA décline toute responsabilité quant à son utilisation